REÇU EN PREFECTURE
le 24/02/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-257302539-20260224-20260233_AP

TARENTAISE VANOISE

République Française
Département de la Savoie

2026/096

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 18 février 2026

Nombre de délégués titulaires en exercice : 17
Présents : 9
Pouvoirs : 0
Nombre de votants : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
S'agissant d'une compétence à la carte à laquelle le Département de la Savoie n'adhère pas, la conseillère départementale ne participe pas au vote.
Date de la convocation : 11 février 2026
Désignation du secrétaire de séance : Jocelyne ABONDANCE
Date de mise en ligne sur le site internet : 24 février 2026

Le dix-huit février deux mille vingt six, à dix-huit heures, le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la salle d'audience à la MCI à Moûtiers, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Fabrice Pannekoucke.

Présents :
Jocelyne ABONDANCE, Cécile UTILLE-GRAND, Yannick AMET, François DUNAND, Didier FAVRE, Claude JAY, Fabrice PANNEKOUCKE, André POINTET, Lucien SPIGARELLI

Absents ou excusés :
Fabienne BLANC-TAILLEUR, Guillaume DESRUES, Patrick MARTIN, Thierry MONIN, Jean Yves PACHOD, Vincent ROLLAND, Raphaël THEVENON, Guillaume VILLIBORD

DELIBERATION N° BS 2026 02 30

Objet : Convention d'objectifs entre l'Asder et l'APTV " Programme d'actions en faveur de la transition énergétique" - année 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du syndicat mixte de l'Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise, modifiés par arrêté préfectoral en date du 19 janvier 2026 ;

Vu la convention de financement du Contrat d'Objectif Territorial 2023-2027 entre l'ADEME et l'APTV notifiée le 22 novembre 2022 ;

Vu la délibération du comité syndical de l'APTV du 17 décembre 2024 validant le plan d'actions du Contrat d'Objectif Territorial ;

Vu le projet "Animation Photovoltaïque 2025-2026" porté par l'APTV et subventionné à 80% par le programme européen LEADER qui a permis d'étudier le potentiel photovoltaïque de 40 toitures pour 14 communes ou EPCI ;

REÇU EN PREFECTURE
le 24/02/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-257302539-20260224-20260233_AP

Depuis plusieurs années, l'APTV portent des programmes et des actions pour encourager la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables. Dans le cadre du plan d'actions du Contrat d'Objectifs Territorial, pour lequel une délibération a été prise par le comité syndical le 17/12/2024, l'APTV s'est également engagée à proposer un accompagnement gratuit aux collectivités de Tarentaise pour leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

En 2025, l'APTV, au travers de son projet "Animation photovoltaïque 2025-2026", a également permis à 14 collectivités de Tarentaise d'étudier gratuitement le potentiel photovoltaïque de 40 toitures de bâtiments publics. La volonté de l'APTV est de poursuivre cet accompagnement par une phase 2 pour l'aide à la réalisation des projets pour les collectivités.

Un autre enjeu important pour les collectivités de Tarentaise consiste à décarboner les installations de chauffage des bâtiments publics. L'APTV souhaite aussi accompagner les collectivités sur cet enjeu.

Pour répondre à ces objectifs, une convention a été établie avec l'ASDER qui est un acteur majeur de la transition énergétique en Savoie depuis plus de 40 ans, spécialisée dans la sobriété et l'efficacité énergétique ainsi que le développement des énergies renouvelables. Elle accompagne les particuliers, les collectivités locales et les professionnels.

Au travers de la convention, d'une durée d'un an, l'APTV s'engage à subventionner l'ASDER à hauteur de 18 500 € pour son projet intitulé "Programme d'actions en faveur de la transition énergétique" dont le détail est donné ci-après :

Missions	**Activités**	**Part financement APTV**
Service d'accompagnement des collectivités	Accompagnement des projets portés par les collectivités de Savoie (ENR et rénovation énergétique)	5 000 €
Photovoltaïque phase 2	Accompagnement de 6 collectivités à développer un ou des projets photovoltaïques	9 000 €
Sortir du fioul	Accompagnement des collectivités dans le changement du système de chauffage au fioul pour 3 bâtiments (étude choix de l'énergie)	3 000 €
Suivi / Coordination	Appui démarche territoriale et coordination	1 500 €
	TOTAL	**18 500 €**

Dans le cadre de cette convention les collectivités de Tarentaise pourront ainsi solliciter l'ASDER gratuitement pour les thématiques listées ci-dessus.

REÇU EN PREFECTURE
le 24/02/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-257302539-20260224-20260233_AP

2026/098

Après en avoir délibéré, le bureau syndical décide, à l'unanimité :

- **d'approuver** la convention d'objectifs avec l'ASDER pour la mise en oeuvre du Programme d'actions en faveur de la transition énergétique ;
- **d'autoriser** le Président à signer la convention d'objectifs et tous les documents nécessaires à son exécution ;
- **de dire** que les crédits sont inscrits au budget 2026 de l'APTV.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Moûtiers, le 23 février 2026

La Secrétaire de séance
Jocelyne ABONDANCE

Le Président
Fabrice PANNEKOUCKE

Assemblée du Pays de Tarentaise-Vanoise

REÇU EN PREFECTURE
le 24/02/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-257302539-20260224-20260233_AP